

École élémentaire d'application Jacques PREVÈRT  
48, avenue Louis Laroche  
23000 GUERET Guéret  
05 55 52 12 18  
[ce.0230482z@ac-limoges.fr](mailto:ce.0230482z@ac-limoges.fr)

## Procès-verbal du conseil d'école du 3 juillet 2023

### Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mmes Parot-Soulier, Eclache, Boulanger, Thomas et M. Winterstein,  
L'équipe enseignante : Mmes Gaumet, Godard, Parrain, Crassous, Degaine, Piquet, Oudjedi, Cailliez, Lagrange, Corrèia et M Vachon et Weens.

Représentant de la municipalité : Mme Ferreira, adjointe en charge de l'éducation et M. Mroivili, conseiller municipal.

### Excusés :

Représentants des parents d'élèves : Mmes Pasquet, Rhumy et Forgeau  
L'équipe enseignante : M. Pré assiste au Conseil Ecole Collège, Mme Fredon  
Membres du RASED : Mmes Debouche-Aufort et Coindat  
Représentant du périscolaire : M. Lehoucq, directeur  
DDEN : M. Desagnat.

Secrétaires de séance : Mme Piquet, enseignante et Mme Thomas, représentante des parents d'élèves.

*La séance est ouverte à 17h15.*

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école
- Bilan de certaines actions du projet d'école
- Point sur la coopérative scolaire
- Informations diverses
- Questions diverses

### **1 - Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école**

Le compte-rendu du conseil d'école du 25 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

## 2 - Bilan de certaines actions du projet d'école

### Projet d'éducation artistique et culturel : « Monella »

Le spectacle a eu lieu à l'Espace André Lejeune le mardi 20 juin. Il s'est très bien déroulé et nous avons eu beaucoup de retours positifs sur la prestation des élèves que ce soit de la part des parents, des artistes ou bien des élus. La mairie, la CAGG, le conseil départemental, la préfecture étaient représentés, nous montrant ainsi leur soutien.

### EPS : Bassin d'Apprentissage Mobile :

Les élèves de CE1 de Mme Gaumet et de M. Pré ont fait une semaine d'apprentissage massé de la natation avec 2 séances par jour dite « semaine bleue ». Les enseignants sont très contents :

- Un temps de 10 minutes de marche pour aller aux BAM.
- Un excellent accueil du personnel, très à l'écoute.
- Une profondeur inférieure à 1,20 m. Il est possible de se mettre très rapidement en situation de nage pour des élèves de cycle 2 ; à voir pour des élèves plus grands.
- Les enseignants concernés ont préféré se mettre dans l'eau (gestion du groupe, proximité) mais cela pose le problème lors du changement de matériel (entrées/sorties de l'eau).
- Les vestiaires sont moins confortables, à voir hors saison estivale.
- il est possible d'aller à la BMI au cours du même déplacement.

L'année prochaine tous les élèves fréquenteront la piscine deux fois par semaine pendant toute la première période.

### Projet Aménagement de la cour :

Les travaux concernant la végétalisation de la cour ont commencé le 12 juin. Comme ils ne pouvaient pas être faits seulement sur la période estivale, la mairie a préféré engager les travaux en juin pour que la rentrée puisse se dérouler normalement : les gros travaux seront terminés mais la cour ne sera pas végétalisée.

Le planning des récréations a été modifié car l'espace est réduit de moitié, les classes se retrouvent donc par trois.

Ce n'est pas toujours facile de travailler à cause du bruit et de la chaleur mais nous sommes très satisfaites que le projet voit le jour alors cela compense les désagréments.

Ont été ajoutés par rapport au plan initial :

- des pergolas devant les fenêtres de la cantine et devant les classes du côté de l'actuel terrain de basket. Elles seront végétalisées à la Toussaint par les services techniques de la ville,
- une cuve enterrée pour assurer l'arrosage au coin de la classe de Mme Crassous,
- un petit récupérateur pour l'arrosage des carrés potager (derrière la chaufferie du bâtiment du cycle II)
- des gradins à la place du muret,
- le terrain de sport collectif sera en gazon synthétique, avec fronton, panneaux de basket et buts de foot.

Les espace de jeux visibles en rose sur le plan seront équipés de poutre, araignée et champignons.

Les arbres abattus en juin 2023, s'ils ne sont pas creux seront réutilisés en bancs pour l'école.

Une inauguration avec invitation des élèves du collège est demandée. Elle pourrait se faire début d'année 2024 selon les plantations.

#### Le conseil municipal d'enfants :

Les réunions des commissions du Conseil Municipal d'enfants ont eu lieu. Deux panneaux représentant des têtes de personnages ont été installés sous le préau.

Nous avons eu très peu de contacts avec les animateurs du Conseil Municipal d'enfants cette année, cela est certainement lié au contexte.

Nous n'avons pas reçu les compte-rendus des commissions des conseils d'enfants. C'est dommage par rapport aux autres élèves de l'école.

Mme Ferreira présente les activités du CME :

Environnement : ramassage des ordures : franc succès que l'on peut regretter, panneaux avec message environnemental que l'on peut voir à Guéret,

Solidarité : deux après-midi jeux avec le CCCAS, collecte à Carrefour...

Vie quotidienne : affiche pour demander sel, poivre et ketchup qui sera mise en place l'année prochaine.

Fête du jeu : moins de participation que les autres années car beaucoup d'autres propositions.

#### BMGG :

La fréquentation de ce lieu de culture est primordiale pour le nouveau projet d'école. Cette année nous n'avons eu qu'une seule intervention par classe par faute de moyen humain, nous déplorons ce fait même si nous le comprenons. Il en sera de même l'année prochaine hormis pour l'animation « Bibliothèque idéale » qui propose trois interventions.

Ayant la chance que notre école se situe à proximité de la BMGG, elle ne sera pas impactée par les soucis de transport et nous continuerons à nous y rendre à pied pour emprunter des livres.

Lors de la réunion de bilan, le personnel a aussi évoqué le fait que de plus en plus de livres reviennent abîmés en retour de prêt (dans le cadre scolaire ou non) et qu'il serait judicieux de rappeler aux élèves d'être plus précautionneux. Cette année il y a des livres dont l'école a demandé le remboursement par les parents (et non plus par la coopérative scolaire).

#### Ecole et Cinéma :

Il s'agit d'un dispositif national, décliné au niveau départemental auquel notre école participe depuis de nombreuses années maintenant et auquel nous sommes attachés car outre la possibilité pour nos élèves de fréquenter un lieu de culture, il permet de développer de nombreuses compétences dans les domaines artistiques, de la langue et d'EMC, et parfois, en fonction des films, de faire des liens avec d'autres domaines comme l'histoire-géographie, les sciences, etc...

Il ne s'agit pas d'aller voir des films en sortie nationale, mais des films du patrimoine dans des genres très divers, proposés par le coordinateur départemental et issus d'un catalogue national.

Les élèves pourront poursuivre leur culture cinématographique avec Collège au cinéma puis lycéens au cinéma.

La Creuse est l'un des départements où les élèves fréquentent le plus le cinéma ! Nous avons bénéficié cette année de trois séances pour chaque élève et de quatre pour les CM dans le cadre de la liaison CM2- 6ème. Nous avons vu cette année au 1<sup>er</sup> trimestre *Kerity, la maison des contes* (qui nous a permis de faire un travail autour des contes, traditionnels et autres en littérature, et déclencheur pour notre projet *Monella*) au 2<sup>nd</sup> trimestre *La jeune fille à l'écho* ou *l'homme qui plantait des arbres* pour les cycles 2, *Jeune et innocent* et *Nausicaa* (pour un complément de culture par rapport au projet de l'année précédente sur Miyazaki) pour les cycles 3, *Le jour où la terre s'arrêta* au 3<sup>ème</sup> trimestre pour les CE2-CM et *Le chant de la mer* pour les CP-CE1. Nous remercions la mairie pour sa participation financière.

#### Spectacles de la Guérétoise :

Toutes les classes de l'école sont allées voir au moins un spectacle dans l'année. Comme toujours, nous avons vu des spectacles de qualité. Les enfants étaient enchantés. Lors de la réunion de bilan, une information a été donnée selon laquelle 2 propositions de spectacles des JMF est ajoutée à la proposition de spectacles. Le bon comportement des élèves a été souligné.

#### Club Coup de Pouce :

Pour rappel, ce dispositif pour les CP (lecture) - CE1 (lecture et mathématiques) existe depuis 14 ans et dans toute la France. Il est encadré par des étudiants de l'INSPE. Il permet de donner une petite aide aux enfants qui ont besoin de soutien mais attention, ces clubs ne se substituent pas au réseau d'aide, ce n'est pas leur vocation.

Les séances ont commencé en décembre : 4/5 CP et 5 CE1 avec des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement. En CP des temps avec les parents qui viennent écouter des histoires lues par les enfants créent des liens avec les familles.

En CE1, turn-over des élèves pour cause de radiation ce qui a abouti à un groupe déséquilibré.

C'est un dispositif pour des élèves qui ne sont pas en grande difficulté et donc un point d'appui intéressant pour les enseignants.

Le 17 juin a eu lieu la remise des diplômes avec concert.

#### Interventions CPIE :

Deux personnes du CPIE sont intervenues dans les deux classes de CE2. La première intervention a permis de sensibiliser les élèves sur l'importance du recyclage des déchets et la seconde a été consacrée à la fabrication de papier recyclé.

## Liaison CM2/ 6ème

La liaison a concerné les 3 classes de CM2 (les CM1 sont restés à l'école) sur une matinée. Des ateliers ont été prévus mais tout n'a pas été fait. Cela a permis aux CM de travailler avec des sixièmes de Martin Nadaud et des élèves d'autres écoles. L'idée est que les élèves sachent ce qu'est le collègue avant d'y aller. C'est positif.

### 3- Point sur la coopérative scolaire

Merci aux parents d'élèves pour leur soutien, leur implication.

Avant de laisser Mme Degaine vous faire le point sur nos fonds, j'aimerais juste remercier les parents qui nous ont beaucoup soutenus cette année.

**État du compte au 01/07/2023 +4315,55€**

**A enlever : - 2782,53€** représentant :

- 344,23€ Monella (pour les frais des trajets des artistes pour la dernière venue des artistes pour la représentation : 333,73 ; pour l'achat des bassines sur scène : 10,50€)
- 2060,80€ photographe
- 377,50 cinéma
- 33,22€ reste Alice non encaissé (goûter vacances Noël + grande lessive)

Il reste donc en fin d'année de 1499,80 euros + demandes de subventions Mairie pour Ecole et Cinéma + retour buvette achats Leclerc (entre 40 et 70 euros).

### Bilan opérations menées dans l'année et comparatif avec 2021/2022

Action	2021/2022	2022/2023	Différence / Remarque
<b>Ecole et Cinéma</b>	<b>- 1347,50</b>	<b>- 1282,50€</b>	- 65€
Subvention Mairie	+621€	à venir	baisse des effectifs ?
<b>Spectacles Guérétoise</b>	<b>- 294, 50€</b>	<b>- 473, 60€</b>	+ 179,10€ Pas de spectacle CM en 21/22
<b>PEAC</b>	<b>- 224,63€</b> Miyazaki	<b>- 412,13€</b> Monella	+ 187,50€ (voir détail sous tableau)
Total pour les actions culturelles	- 1245,63€	- 2168,23€ avec subventions à venir	+922,60 € avec subventions à venir
<b>Photos scolaires</b>	<b>+ 663€</b>	<b>+ 906,31€</b>	+ 243,31€
<b>Don</b>	<b>+ 150€</b>	<b>+ 400</b>	+250€
<b>Participation volontaire des familles</b>	<b>+ 955€</b>	<b>+ 827€</b>	- 128€
<b>Action annuelle</b>	<b>+ 983€</b> Paniers garnis	<b>+ 366,84€</b> Madeleines	- 616,16€
Total pour les actions	+ 2751€	+2500, 15€	- 250,85€

pour financer les actions à destination des élèves			
--	--	--	--

Remarque Projet PEAC Monella :  
- 1147,28€ (transport + achats matériel et buvette)  
+ 735,12€ (buvette et programmes)  
soit un déficit de 412,13€ qui sera moindre après le retour à Leclerc des boissons invendues.

La danseuse est intervenue bénévolement. Nous ne lui avons payé que ses billets de train en aller-retour sur Paris.

On peut faire 2 / 3 actions par année sans intention pédagogique : il faut cibler les actions. Les madeleines rapportent le moins mais tout le monde en profite par rapport aux paniers garnis.

Septembre 2022: le compte était à 1657,33€ Cette année il sera à + de 1600€ et ce malgré des dépenses plus importantes en faveur de la culture des élèves et des entrées moins importantes. Cela est dû aux subventions mairie d'Ecole et Cinéma qui doivent encore entrer, et l'adhésion USEP non souscrite cette année.

#### 4- Informations diverses

##### Changements :

Nous avons **peut-être** obtenu un poste d'enseignant surnuméraire lors de la dernière réunion de carte scolaire. La classe perdue n'est pas rouverte mais nous aurons un enseignant supplémentaire qui restera sur l'école et avec l'équipe enseignante, ils réfléchiront et décideront d'un emploi du temps adapté.

L'autre bonne nouvelle c'est que Mme Degaine va rester dans notre école l'année prochaine. Comme deux postes d'EMF étaient vacants après le mouvement, elle a pu être mise sur le poste de Mme Oudjedi... car Mme Oudjedi part en Australie et Mme Corréia à la retraite.

Mme Corréia est remplacée par Mme Piquet.

Mme Piquet est remplacée par Mme Mérias qui arrive sur l'école.

Ce qui donnera la répartition suivante :

Mme Piquet : directrice

Mme Fredon : CP

Mme Parrain : CP/CE1

Répartition des élèves de CE1 en CP/CE1 : les élèves qui ne peuvent pas rester ensemble seront séparés. Quelques élèves à l'aise seront aussi pris pour tirer le groupe vers le haut.

Mme Gaumet : CE1

Mme Godard : CE2

Mme Degaine : CE2

Mme Lagrange : CM1/CM2

Mme Mérias : CM1/CM2

Mme Crassous : CM1/CM2

### Réunion avec notre IEN

Nous nous réunirons avec tous les collègues de l'élémentaire, ceux de l'école maternelle plus l'équipe de circonscription pour discuter des problèmes de l'école. Nous souhaitons trouver des solutions par rapport aux difficultés scolaires des élèves. Le propos va toucher le climat scolaire.

### Demande de classement en REP<sup>+</sup>

Nous avons sollicité une audience auprès de Mme la Rectrice pour faire notre demande de classement en zone REP<sup>+</sup>. La nouvelle carte de REP<sup>+</sup> au niveau national sera effective en septembre 2024. Le passage en REP<sup>+</sup> permettrait de maintenir les moyens actuels.

### Photocopieur :

Nous savons que le changement n'est pas à l'ordre du jour mais les photocopies sont de très mauvaise qualité, cela devient urgent de le remplacer. C'est également un gouffre au niveau de la consommation de papier ; comme il fonctionne mal, il y a souvent des bourrages.

Nous sommes en contrat de maintenance jusqu'en juin 2027. S'il y a un problème, c'est à Xérox d'intervenir soit par réparation soit par changement. La mairie a demandé au service informatique de faire en sorte que des techniciens interviennent pour que l'imprimante soit fonctionnelle à la rentrée.

### Informatique :

M. Vachon demande à être équipé d'un TBI pour sa classe. La directrice de l'école travaille avec son ordinateur personnel. Un mail a été envoyé au service Informatique demandant ce matériel.

Un système de visiophone a été installé devant une porte de l'entrée. Nous ne pourrions toujours pas fermer toutes les portes de l'école, nous ne serons pas davantage protégés. Cela permettra juste d'ouvrir les portes sans se déplacer.

Les enseignants demandent à conserver les clés en plus du badge. Mrs Buffet et Pasquet prendront contact avec Mme Corrèia pour toutes les remarques et explications (heures d'utilisation, badges supplémentaires pour les membres du réseau, du maître surnuméraire...).

### Travaux/Conditions de travail :

Les baies vitrées du patio, du hall d'entrée et des classes de Mme Oudjedi et Piquet sont toujours à changer car les anciennes sont très abîmées et l'eau s'infiltré dans le hall d'accueil.

Nous renouvelons la demande de protection sur les vitres pour éviter la montée en température comme l'année dernière (39 degrés dans les classes du nouveau bâtiment). Cette demande est faite depuis 4 ans.

Mme Lagrange pose la question de repeindre les classes.

#### Pharmacie :

Il avait été demandé l'achat d'un paquet de protections périodiques en octobre : pas de réponse à ce jour. Pour l'instant ce sont les maîtresses qui fournissent en cas de besoin... Mme Ferreira se renseigne car une démarche auprès du planning familial a été engagée. Elle renouvelle sa demande de manière officielle. On devrait en avoir à la rentrée.

#### Elections au conseil d'école.

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, le conseil d'école désigne en son sein les membres d'une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission, constituée en bureau des élections, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

Dans un premier temps, elle arrête en fonction du contexte local et des dates fixées par le ministre de l'Éducation nationale, le calendrier des opérations électorales, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école. Le calendrier définitif est affiché dans un lieu accessible aux parents.

Dans un second temps, elle établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement public et en publie les résultats.

**Bureau des Elections :** Les parents font les bulletins de vote, les enseignants les aident pour la mise sous enveloppe. Charge de travail par membre du bureau : 1/2h à 1h si l'équipe est complète.

Présidente : Mme Piquet

Enseignants : Mmes Godard et Parrain – suppléant : M. Weens

Parents : Mme Eclache et Thomas – suppléants : Mmes Parot-Soulier, Forgeau

DDEN : M. Desagnat.

Dans le premier degré, l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école précise que « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école ».

Etes-vous d'accord pour que le vote puisse être fait uniquement par correspondance ?

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **5 - Questions diverses**

Vide grenier/Vide ta chambre : en réflexion par les parents, serait le 24 septembre 2023. Il faudrait voir si cela va être possible car les parents ne sont pas constitués en association (problème de responsabilité). Il faudrait contacter des parents pour faire vivre les actions de l'école.

*La séance est levée à 19h00.*

Les secrétaires,

Isabelle Piquet

Carine Thomas

La directrice, P. Corrêa

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Corrêa', written over a horizontal line.